



AUDIENCE AVEC BERNARD CAZENEUVE, MINISTRE DÉLÉGUÉ AU BUDGET



B. CAZENEUVE a reçu le 18 avril, à sa demande, les Syndicats de la DGFIP. Dans son propos introductif, il a annoncé qu'il souhaitait une relation étroite et confiante avec les syndicats de la DGFIP. Selon lui,

“ il faut se dire les choses et se rencontrer autant que nécessaire ”.

Revenant sur l'affaire CAHUZAC, il a évoqué le traumatisme dans les services de la DGFIP qui n'avait d'égal que celui de la classe politique. Indiquant que les agents seraient soutenus et protégés par leur ministre, il a précisé qu'il n'avait aucun doute sur le rôle et la mobilisation des fonctionnaires des Finances Publiques dont personne ne pouvait remettre en cause l'intégrité et le sens du service public.

Une fois ces propos élogieux tenus, la dure réalité de la politique gouvernementale est revenue dans les quelques réponses que le ministre a pu faire aux interventions des OS :

- Pour ce qui concerne les conditions de travail et les effectifs, il a soutenu que le gouvernement ne poursuivait pas la politique de ses prédécesseurs puisqu'il prônait la stabilité globale des effectifs pour l'ensemble de la fonction publique d'État et non la suppression d'un emploi sur deux départs à la retraite : CQFD ! La politique de suppressions d'emplois à la DGFIP se poursuivra donc sans faiblir.

- Sur la Modernisation de l'Action Publique (MAP), il considère qu'elle aura peu d'impact sur la DGFIP puisqu'il y a peu de missions qui pourront être supprimées. Ce qui sous-entend qu'il y a malgré tout des missions qui sont sur la sellette.

- Sur la démarche stratégique, il a invité les syndicats à s'y inscrire pour exprimer ce qu'ils avaient à dire !!! Pour nous, c'est déjà fait puisque FO-DGFIP demande l'arrêt immédiat de cette démarche stratégique.

Tenu par une obligation médiatique, le ministre a dû quitter la réunion avant d'avoir répondu à toutes nos questions, mais il s'est engagé à nous faire une réponse par écrit. Elles ont donc été transmises à son cabinet.

Comme on le voit, le discours de ce nouveau ministre ne change pas par rapport à celui de son prédécesseur, même si les propos sont dits avec plus de rondeur et moins d'agressivité : le redressement des finances publiques passe par une politique d'austérité budgétaire dont les conséquences sont suppressions d'emplois et diminution des crédits de fonctionnement pour notre administration. Alors que l'économie du pays entre en récession, on peut s'interroger sur la pertinence de poursuivre obstinément sur cette voie.

Considérant que la DG des Finances Publiques est aujourd'hui l'instrument essentiel pour assurer une politique

financière et fiscale efficace, FO condamne cette politique qui persiste à en réduire les moyens de fonctionnement.

groupe de travail égalité professionnelle

DÉPASSER LES DISCOURS REMPLIS DE BONNES INTENTIONS !

Parmi les thèmes inscrits à l'agenda social ministériel du début 2013 figure "l'Égalité professionnelle". Une 1ère réunion s'est tenue le 19 avril. Ce groupe de travail s'est déroulé quelques semaines après la signature du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Si FO l'a signé, il n'en demeure pas moins qu'il est plus un catalogue de bonnes intentions que porteur d'avancées concrètes et précises. De plus, il a été élaboré en prenant pour référence le plan d'action signé dès 2011, par les fédérations des finances, dont FO, au ministère économique et financier.

Un bilan de ce dernier sera présenté aux syndicats le 16 mai prochain. De ses conclusions, un cycle de négociations s'ouvrira pour formaliser un nouveau document qui sera soumis à leurs signatures.

FO, sans nier toute l'importance attachée à ce dossier, a souligné que cette thématique est d'autant plus mise en avant par les ministres, qu'au final elle ne les engage pas sur l'aspect budgétaire.

Pour FO le volontarisme affiché dans le plan d'action a permis aux directions de Bercy d'être en ce domaine précurseurs dans la fonction publique de l'État. Aussi, il ne saurait être question de se contenter de transcrire les mesures « Fonction Publique » dans celui à venir.

Seul un fort engagement de toutes les parties concernées permettra de réduire les inégalités, dont de multiples enquêtes ont largement démontré la persistance dans le ministère.

Mme Féjot, Directrice des RH a accepté de renouveler la méthode de concertation initiée lors de l'élaboration du précédent plan d'action. Des réunions informelles seront organisées, entrecoupées de groupes de travail du Comité Technique Ministériel qui feront des points d'étape sur l'avancée des travaux.

Plusieurs thématiques ont été actées :

- Rémunérations – Parcours professionnels – Carrières,
- Formation professionnelle,
- Concilier vie professionnelle et vie familiale,
- Briser la « paroi de verre » des filières et des métiers,
- Action sociale.



Pour FO, seules des mesures volontaristes permettront de répondre aux exigences de l'égalité professionnelle dans le respect du Statut de la Fonction Publique.

FO s'investira avec détermination dans la négociation à venir pour apporter des réponses concrètes à cet enjeu.